

Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir. Abonnement \$1.50 par Année

L'ECHO DU ST-Maurice



Tarif des ANNONCES 1ère ins., 12c. la lg. 2e ins., 7c. la lg. mesure agate Prix spéciaux pour annonces à long terme

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

L'Eglise du Canada En Deuil

Le primat de l'Eglise Canadienne, le cardinal Bégin, meurt à 85 ans.

Après huit jours de maladie, Son Eminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, est décédé en son palais cardinalice, à l'âge de 85 ans.

C'est une perte douloureuse que vient de faire l'Eglise catholique dont le cardinal défunt était le plus haut dignitaire en ce pays.

L'illustre défunt a été emporté par la vieillesse, après une vie bien remplie d'oeuvres nombreuses et après avoir jeté un grand lustre sur l'Eglise canadienne dont il était l'un des princes les plus aimés, les plus vénérés.

Le cardinal Bégin était originaire du comté de Lévis, dans l'humble village d'Arlaka.

Il fit ses études au Séminaire de Québec, études brillantes qui lui valurent le degré de bachelier ès-arts et le prix du prince de Galles.

Entré dans les ordres vers 1861, en 1863 il partit pour Rome, où il fut ordonné prêtre deux ans plus tard. Il passa cinq années en Europe, à parfaire ses études théologiques et à étudier les langues étrangères. Il parlait couramment six ou sept langues, particulièrement, l'anglais, l'italien, l'allemand, l'hébreu, le chaldéen et l'arabe.

Le cardinal Bégin est l'auteur de plusieurs volumes, fortes études théologiques, dont le plus considérable est intitulé: L'Infaillibilité des Souverains Pontifes. Ses oeuvres le désignent bientôt aux plus hautes fonctions sacerdotales. Revenu de Rome en 1868, il fit la théologie pendant vingt ans au séminaire de Québec et c'est au pied de sa tribune que se formèrent les meilleurs hommes de son époque.

Pendant ces vingt années l'abbé Bégin accomplit une somme de travail énorme.—Par son éloquence, par sa plume et ses savantes et brillantes conférences, il attira sur lui tous les regards.

De hautes destinées attendent cet homme supérieur, disaient ceux qui avaient eu l'avantage d'entendre ce théologien profond, ce grand savant.

En 1888, lors de la mort du regretté Mgr Dominique Racine, l'Apôtre du Saguenay comme on l'appelait, Rome le choisit pour occuper le siège épiscopal de Chicoutimi.

Le décès de Son Eminence le Cardinal Bégin est l'occasion d'universels regrets.

Regrets à Rome où il avait sa place dans le Sacré Collège, regrets en France où il comptait d'innombrables et anciennes amitiés; regrets par tout le Canada où protestants et catholiques voyaient en lui le citoyen éminent, appui et force de l'ordre civil, bienfaiteur par état et par affection de sa patrie;

Regrets chez tous les compatriotes des Etats-Unis auxquels il ne perdait jamais l'occasion de témoigner un affectueux intérêt;

Regrets chez tous les catholiques canadiens aussi bien de langue anglaise que de langue française, qui se plaisaient à saluer en lui le primat vénéré de l'Eglise canadienne;

Regrets plus vifs encore dans la province ecclésiastique dont il était le métropolitain honoré et toujours écouté;

Regrets plus douloureux encore dans le diocèse dont il a été pendant si longtemps le père plein de bonté et le chef rempli de prévoyance.

Que de personnes, en effet, que de prêtres, que de religieux et de religieuses, que de gens du monde, petits et grands, sentiront s'aviver ces jours-ci en leur mémoire le souvenir de quelque bienfait dont ils sont redevables à l'auguste défunt!

Dans sa longue et fructueuse carrière, que d'évêques lui ont dû la plénitude du sacerdoce, que de lévites il a élevés aux saints ordres, que de professions religieuses il a reçues!

Que de paroisses il a visitées, que d'enfants il a confirmés, que de convertis il a accueillis dans le giron de la sainte Eglise.

Que de temples nouveaux il a fait élever, que de couvents et que d'oeuvres de toutes sortes il a fondées!

Que de gens de toutes catégories il a reconfortés de ses sages conseils et édifiés par sa grande piété!

Prêtre de Jésus-Christ avant tout et par-dessus tout, il était toute douceur et toute loyauté; il était aussi toute dignité et toute condescendance; d'une bonne grâce et d'une urbanité exquise avec les grands il se plaisait cependant à visiter les humbles.

Qui ne l'a vu, dans sa ville épiscopale, se rendre à pied et tout seul, comme à la dérobée, visiter ses chers malades de l'Hôtel-Dieu?

En voyage, c'était admirable de voir ce prince de l'Eglise aller visiter en personne dans les communautés internationales ses sujets canadiens.

Et avec quelle touchante sollicitude ne se tenait-il pas en correspondance assidue soit avec ses prêtres malades, soit avec ses jeunes prêtres en voyages d'études à l'étranger!

Il ne savait pas thésauriser; aussi sa charité ne connaissait pas de borne; les oeuvres sont sans nombres qui lui doivent des libéralités, les écoliers et les séminaristes pauvres sont légion qui lui doivent une bonne partie de leurs études.

Sa piété tout unie, tout intérieur avait quelque chose de suave qui transparaissait seulement dans ses exhortations. Mais on devinait sa sainteté et ses familiers la surprenaient souvent.

Fleur semée en bonne et forte terre; fleur épanouie à l'ombre du sanctuaire, et répandant avec profusion la bonne odeur de Jésus-Christ; fleur empourprée de la gloire suprême du cardinalat, son âme, riche de tant de vertus, ornera désormais les célestes parvis.

Sur la tombe ent'ouverte où repose de son dernier sommeil celui qui fut pour toute la race canadienne française un protecteur et une gloire, nous invitons nos lecteurs à déposer l'hommage de leurs reconnaissances et secourables prières.

Les funérailles de l'illustre défunt auront lieu samedi matin à Québec.

L'Election des Trois-Rivières

Le Maire Bettez est réélu par une grosse majorité

Les nouveaux échevins sont Ryan, Gravel et Madore.

Après une semaine de lutte ardente, passionnée comme la ville des Trois-Rivières en a rarement vue, M. le maire Bettez a été réélu par l'énorme majorité de 904 voix.

Dans notre dernier numéro nous disions que la population des Trois-Rivières était une population juste, soucieuse de ses intérêts et que si M. Bettez a été un bon administrateur, il serait réélu haut la main.

La majorité imposante qui lui a été donnée parle par elle-même. Le public peut tirer lui-même les conclusions de la lutte qui vient de se terminer.

Le maire sera entouré et secondé par de bons hommes. Les trois nouveaux échevins sont on ne peut mieux choisis: MM. Madore, Gravel et Ryan sont trop bien connus pour qu'il soit nécessaire de faire leur éloge.

Ce sont des hommes d'affaires intelligents, prudents, et dont l'honorabilité est à l'abri de tout soupçon.

Nous voyons encore dans le choix que la population en a fait, une nouvelle marque du gros bon sens qui anime nos excellents voisins.

A vrai dire, les deux partis avaient mis de bons hommes sur les rangs. Des hommes contre lesquels il eut été difficile de dire du mal.

M. Bellefeuille, le candidat défait à la mairie, reste dans sa défaite avec la considération de tous. S'il n'a pas été élu, ce n'est pas que M. Bellefeuille ait rien fait qui l'ait fait démentir aux yeux de ses concitoyens. Mais entre deux bons hommes, les contribuables ont préféré laisser au timon des affaires celui qui y était depuis deux ans, qui a donné tout son temps à la ville et qui a travaillé ardemment à faire des Trois-Rivières une ville prospère.

La construction de la gare du Pacifique, l'érection de la nouvelle usine de pompage de l'aqueduc et la pose d'un nouveau système de tuyaux à travers la ville ont été une des causes de l'accroissement de la majorité du maire.

Nos félicitations aux nouveaux élus. Nous espérons que la bataille qui vient de se livrer et qui a vu nos amis aux prises ne laissera pas de blessures trop profondes et que la bonne entente, si nécessaire au progrès d'une ville, renaîtra avec une force nouvelle au sein de la cité trifluvienne.

M. Bellefeuille avait inclus dans son programme des réformes importantes dans l'administration de la ville. Ces réformes consistaient en la révision de la charte pour raccourcir à deux ans le terme du maire et des échevins, l'établissement d'un système de géant municipal et la division en deux corps distincts de la corporation Municipale et de la Commission scolaire.

Ce sont, selon nous d'excellentes réformes, et le maire Bettez a déclaré n'y être pas opposé, du moment que le peuple le décidera par un referendum.

Ces réformes ont donc toutes chances d'être réalisées dans un avenir prochain.

Elections dans le Nouveau-Brunswick

La votation le 10 Août

Les chambres sont dissoutes au Nouveau-Brunswick et l'élection est fixée au 10 août. La nomination aura lieu le 3 août.

Le premier-ministre, l'hon. M. Véniot après avoir reconstitué son cabinet a décidé de soumettre le bilan de son administration au peuple de sa province, confiant qu'on lui donnera un vote de confiance.

Le choix des candidats, chez les conservateurs comme chez les libéraux semble à peu près terminé. Depuis plusieurs mois les élections étaient pratiquement décidées et les conservateurs, sachant ce qui devait arriver, ne sont point pris par surprise; ils ont eu amplement le temps de se préparer.

La campagne sera vive, mais on a grande confiance que le gouvernement remportera les élections.

Les traverses à niveau

Le problème des traverses à niveau préoccupe non seulement le public voyageur ou les compagnies de chemin de fer, mais tous ceux qui directement ou indirectement doivent régler la circulation et assurer sa sécurité. Au nombre des organisations que la chose intéresse et préoccupe viennent en premier lieu les organisations de voirie. La Conférence Inter-provinciale des Bonnes Routes,

formée des départements de voirie des diverses provinces du Canada, lors de sa réunion de juin 1924, nommait un comité spécial qu'elle chargeait d'étudier la question des traverses de chemins de fer. Ce comité, dans le rapport qu'il soumit à la Conférence de novembre 1924, reconnut l'extrême danger des traverses à niveau, recommanda leur inventaire et leur classification dans chaque province, recommanda en outre l'étude d'un plan d'améliorations et d'éliminations progressives, suggéra de limiter la vitesse aux traverses, insista sur la nécessité de la prudence chez les auto-

mobiles et sur l'utilité d'une campagne d'éducation.

Les traverses à niveau dans la province de Québec

Le ministère de la voirie fit faire immédiatement, sur tous les chemins ruraux de la province de Québec, l'inventaire recommandé par le Comité. Cet inventaire donne un total de 1,907 traverses à niveau, dont 388 sur les grandes routes, 353 sur les chemins de comté et de marché, et 1,166 sur les chemins municipaux ordinaires. Sur les grandes routes, nous avons donc en moyenne une traverse à niveau tous les huit milles. Nous n'avons qu'une route sur laquelle il n'en existe pas. Sur certaines artères, les traverses se présentent en moyenne, tous les 3, 4, 5, 7, ou 10 milles. La multiplicité des traverses s'explique facilement: les grandes voies de communication sont partout pratiquement les mêmes pour le chemin de fer et pour la route, qui se côtoient et se rencontrent continuellement. Ceci crée pour la circulation automobile un problème dont la gravité croît avec la progression du tourisme.

L'amélioration et l'élimination des traverses

Le ministère de la voirie travaille depuis plusieurs années à l'amélioration et à l'élimination progressives des traverses à niveau. Depuis cinq ans, il a réussi à faire disparaître plusieurs traverses dangereuses, dont l'une des plus importantes à l'an dernier, sur la route Edouard VII, à Lacolle, à l'intersection du Napierville Jct. Ry. Cette année, sur la route Montréal-Mont-Laurier, nous avons, par des modifications de tracé, réduit de sept le nombre total des endroits où le chemin traverse la voie ferrée. Le tout est un problème financier. L'on conçoit que la disparition complète des traverses à niveau, même sur les grandes artères seules, comporte tant de difficultés d'ordre technique et de si formidables mises de fonds qu'il n'en peut être question dans un avenir rapproché. Très longtemps encore, il faudra compter sur les mesures ordinaires de protection pour assurer la sécurité du public voyageur aux traverses à niveau. Partout où la chose est possible, le gouvernement fait en sorte que les automobilistes aient une vue suffisante des chemins de fer qu'ils doivent traverser. Leur indique clairement toutes les traverses au moyen de signaux qu'il installe à une distance uniforme de 300 pieds de la voie ferrée. Il crée en plus les limites de vitesse à observer lorsqu'on en approche.

La sécurité du public voyageur

Dans ces conditions, la sécurité du public voyageur aux traverses à niveau semble un problème facile. Cela serait en effet si les automobilistes voulaient observer la loi et pratiquer la plus élémentaire prudence. L'élimination complète et à court terme des traverses à niveau étant impossible, et l'occasion d'accident n'étant pas supprimée, il en faut tirer le moins mauvais parti. Le gouvernement fait tout en son pouvoir pour protéger le public. Ne doit-il pas compter sur sa coopération? Lorsque la loi réduit à huit milles à l'heure la vitesse des véhicules moteurs à l'approche des traverses, elle ne cherche pas à créer des ennuis. Ses motifs, on les trouve chaque jour dans les accidents d'automobiles, chaque semaine et chaque année dans la statistique des morts et des blessés. Encore la prudence devance-t-elle la loi. Elle commande en effet d'arrêter, de regarder et d'écouter aux traverses à niveau. C'est le moyen le plus sûr d'éviter les accidents. C'est le moyen que le gouvernement recommande aux automobilistes. Ce n'est pas son intérêt qui est en jeu, mais leur propre vie et celle de leurs compagnons.

Un progrès continu

Les ingénieurs du ministère de la voirie viennent de soumettre leur premier rapport de la saison sur la condition des chemins municipaux-améliorés. Ce rapport couvre tous les comtés de la province et donne la condition au 1er juillet de chacun des chemins améliorés autres que les

grandes routes. Sur un total de 3,655 milles de chemins locaux améliorés, 2,984 milles sont en bonne condition, 579 milles passables et 92 milles mauvais. La proportion des chemins municipaux améliorés en mauvais état actuellement n'est donc que de 2.5%. A pareille date l'an dernier, elle était de 6%; en 1923, elle était de 8%. Le progrès continu que l'on note prouve le succès de la propagande du gouvernement auprès des municipalités et montre que l'importance de l'entretien est bien comprise. La situation présente est tout à fait satisfaisante. Elle s'améliorera encore lorsque les réparations annuelles seront terminées partout.

La Fermeture des Magasins

Amendements de Règlement

Des amendements qui modifient sensiblement le règlement concernant la fermeture des magasins ont été adoptés, à la dernière séance du conseil.

Le premier règlement de fermeture stipulait que les magasins de marchandises sèches, de merceries, de chaussures et de toute autre catégorie, à l'exception des magasins de cigares, bonbons, tabac, crème à la glace, salles à manger seront fermés à six heures les mardi, mercredi et jeudi soirs de chaque semaine durant tout le cours de l'année et resteront fermés jusqu'à sept heures du matin. Pour les épiciers et les étaux de bouchers seront fermés à sept heures les mardi, mercredi et jeudi soirs. Par conséquent, à l'avenir tous nos magasins, y compris les épiciers et les boucheries, seront ouverts les lundi, vendredi et samedi soirs.

Mrs. John écrit: "Mes nerfs étaient tellement rompus que je ne pouvais plus dormir et la vie était devenue un fardeau pour moi. Je dois remercier le Novoro du Dr Pierre pour la restauration de ma santé. Cette préparation végétale est un tonique pour le système, elle régularise les organes et fortifie les nerfs. Ce n'est pas une drogue de pharmaciens. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

La vie est un fardeau

Mrs. John écrit: "Mes nerfs étaient tellement rompus que je ne pouvais plus dormir et la vie était devenue un fardeau pour moi. Je dois remercier le Novoro du Dr Pierre pour la restauration de ma santé. Cette préparation végétale est un tonique pour le système, elle régularise les organes et fortifie les nerfs. Ce n'est pas une drogue de pharmaciens. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

La Banque Provinciale du Canada. Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900. CAPITAL AUTORISE \$5,000,000. CAPITAL PAYE ET RESERVE \$4,500,000. CONSEIL D'ADMINISTRATION. Prés: L'Hon. Sir H. Laporte, C.P. Vice-Prés: M. W.-F. CARSLY, Montréal. Bureau de Contrôle pour le Département d'Épargne. 350 Succursales et sous-agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard. JULES R. DUGAL, Gérant à Shawinigan Falls.

**Dans les Années Avancées**  
Vous pouvez rester vigoureux et en bonne-santé en faisant usage du

# NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes  
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie  
Il garde votre estomac en ordre  
Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage continué de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est suppléée par des agents spéciaux. Écrivez à

**DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.**  
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.  
(Déposé libre de tous droits au Canada.)

tes au point de vue de la température.

Si l'on consulte les registres de la Cour du Recorder on constate, en effet, que le nombre des arrestations pour ivresse a diminué de façon considérable de 1921 à 1924. Voici du reste le nombre des cas d'ivresse soumis à ce tribunal pour la première année d'existence de la Commission des Liqueurs (1921) et trois ans après:

1921	1924
6,363	1,218

Dans la cité de Québec, des progrès marquants ont aussi été constatés. Les chiffres suivants le démontrent:

1921	1924
875	645

Il en est de même pour les autres principales cités et villes de la province de Québec. Mais les Montréalais s'enorgueillissent à bon droit de constater que c'est dans la métropole que la température a fait les plus beaux progrès depuis l'institution de la Loi des Liqueurs de Québec.

Ces chiffres démontrent à tous les citoyens bien pensants que la Loi des Liqueurs de Québec est une sage législation et il ne faut pas s'étonner que trois provinces du Dominion l'aient déjà copiée et que la province d'Ontario songe depuis longtemps à l'adopter elle-même. Déjà dans la province voisine, on a commencé à vendre de la bière et si la voix de Toronto avait pu être entendue à la Législature de l'Ontario, nos voisins auraient le régime tempérant de Québec, qui assure aux consommateurs de bons produits à des prix raisonnables. La ville-reine on s'en souvient, a voté par une majorité de près de 100,000 voix en faveur d'une loi des liqueurs comme celle qui a mérité à Québec tant d'éloges désintéressés.

La Commission créée par le Parlement pour assurer la distribution des liqueurs avec modération a des résultats à montrer, car elle n'a rien négligé pour atteindre le but que lui avait indiqué les législateurs de Québec.

Un contrôle efficace a été établi, tous les produits ont été soumis à une analyse obligatoire et l'étiquette de la Commission des Liqueurs est une garantie de pureté absolue.

La loi de tempérance de la province de Québec est citée en exemple partout et le grand problème social des boissons enivrantes est résolu de telle façon que bientôt les ravages de l'alcoolisme auront disparu pour toujours dans notre province.

### CONTRE LA REVOLUTION

La Cour Suprême des Etats-Unis a rendu récemment deux jugements de la plus haute importance, qui frappent deux grands principes de la doctrine révolutionnaire: la maîtrise de l'Etat sur l'enfant et la liberté de parole.

Le 1er juin, le haut tribunal américain a décidé que la loi de l'école publique obligatoire votée par la Législature de l'Orégon est inconstitutionnelle, et donc nulle et sans effet, parce que l'Etat n'a pas le droit de restreindre la liberté des parents dans l'éducation de leurs enfants. "The child is not the mere creature of the State: L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat", a déclaré le premier tribunal de la république américaine. "C'est ce que nous enseigne le droit naturel. Avis aux politiciens qui voudraient étatiser l'enseignement public!"

Plus récemment, la Cour Suprême des Etats-Unis, dans le cas de Benjamin Gitlow, le candidat anarchiste du "Workers' Party" américain à la présidence de la république. (Ce Benjamin Gitlow serait-il, lui aussi, un émissaire juif des Soviets de Moscou?), condamné au pénitencier pour propagande anarchiste, a confirmé le jugement de première instance, de sorte que cet empoisonneur public devra passer cinq ans en prison. Ce n'est qu'après avoir examiné soigneusement les pamphlets sortis de la plume de Benjamin Gitlow et répandus dans tous les Etats-Unis, que le souverain tribunal de la république voisine a décrété que la condamnation de ce dangereux anarchiste au pénitencier était juste, puisque, dans ses écrits, il incitait les masses populaires à renverser le gouvernement américain "en fomentant dans le pays des grèves et autres agitations et en faisant appel au prolétariat du monde pour entreprendre la lutte finale". Donc, la liberté de

# PAINKILLER

PERDRE DAVIS CONTRE

Crampes Entorses - Frissons.

la parole et de la presse ne peut restreinte par les exigences souveraines de la vérité et du bien public.

Disons à la louange des Soeurs de la Congrégation des SS. Noms de Jésus et de Marie de l'Orégon que ce sont elles qui ont eu le courage de porter devant les tribunaux, et jusque devant la Cour Suprême (conjointement avec le Hill Military Academy) les revendications en faveur de la liberté des parents.

### CONCORDAT ENTRE LE SAINT-SIEGE ET LA POLOGNE

L'Observateur romano du 9 juin publie le texte intégral du concordat qui vient d'être signé entre le Saint-Siège et la Pologne. Notons avec satisfaction que c'est un texte français. Wilson et Lloyd-George n'ont donc pas réussi à tuer le français comme langue diplomatique. Les premiers mots de cet important document se lisent ainsi: "Au nom de la Très Sainte et Invisible Trinité... C'est ainsi que devraient commencer tous les traités qui veulent assurer la paix entre les nations."

Voici trois articles de ce concordat, qui en contient vingt-sept:

"Art. 1. — L'Eglise Catholique, que sans distinction de Rites, jouira dans la République de Pologne d'une pleine liberté. L'Etat garantit à l'Eglise le libre exercice de son pouvoir spirituel et de sa juridiction ecclésiastique, de même que la libre administration et gestion de Ses affaires et de Ses biens, conformément aux Lois divines et au Droit Canon."

"Art. IV. — Les autorités civiles prêteront leur appui à l'exécution des décisions et des décrets ecclésiastiques: a) au cas de destitution d'un ecclésiastique, de sa privation: d'un bénéfice de l'Eglise, après promulgation d'un décret canonique relatif à la destitution ou

privation susmentionnées, ou au cas de défense du port de l'habit ecclésiastique, b) au cas de perceptions de taxes ou prestations destinées à des buts ecclésiastiques et prévues par les lois de l'Etat, c) dans tous les autres cas prévus par les lois en vigueur."

"Art. XI. — Le choix des Archevêques et des Evêques appartient au Saint-Siège. Sa Sainteté consent à s'adresser au Président de la République avant de nommer les Archevêques et Evêques diocésains, les coadjuteurs cum jure successivum, de même que l'Evêque d'Armée, pour s'assurer que le Président n'a pas de raison de caractère politique à soulever contre ces choix."

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00 payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.



Par ordre,  
**S. E. O'BRIEN,**  
Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 20 juillet 1925.

LE Ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 11 août 1925, des soumissions pour la construction d'un hangar en bois pour le fret, sur le quai du gouvernement, au Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un hangar pour le fret, Cap-de-la-Madeleine, P. Q."

Par ordre,  
**S. E. O'BRIEN,**  
Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 20 juillet 1925.

### Professeur de Piano

Mlle Eugénie Michaud, professeur de pianos, donnera des leçons à partir du 1er septembre.

Mlle Michaud est diplômée du "Dominion College of Music".

S'adresser au No. 15, rue Tamarac, Shawinigan Falls. Tél. 297.

### CONSERVATION OU IMMIGRATION

Notre négligence nous fait perdre chaque année une ville plus grande que Saint-Jérôme

Depuis quelques années toutes les nations éveillées travaillent à la réduction de la mortalité infantile. En Angleterre, l'organisation remonte à plus d'un quart de siècle. A New-York, en dix ans, les décès ont été baissés de 180 à 78 par mille naissances. Les effets de l'éducation, de l'organisation, doivent de toute nécessité, être gradués. Telle est la loi pour toute grande oeuvre. Quand on sait que dans la ville des Trois-Rivières, le taux de la mortalité a été réduit d'un cinquième (de 189 décès par mille naissances à 159 par mille naissances) en une seule année, cela nous doit être un encouragement à tenter les plus grands efforts.

A Thetford-Mines, en trois ans, les taux de la mortalité infantile ont été réduits de plus des deux-tiers. Thetford-Mines, comptant une population de dix mille, composée de moins exclusivement de mineurs d'amiante, avait un taux de mortalité infantile de 300 par mille, en 1920. Il fut réduit, vers 1923, à 96 par mille.

C'est qui, fut fait à Thetford-Mines peut être fait dans toute la province de Québec, si chacune des municipalités veut se rendre compte de l'urgence et de la gravité de la situation.

Les décès d'enfants, au moins d'un an, dans la province de Québec, se montent annuellement à plus de 11,000. Par une diminution des deux-tiers de notre mortalité infantile — chiffre qu'il est évidemment possible d'atteindre en quelques années — nous pouvons sauver plus de 7,000 vies.

Ses propres enfants sont la plus belle richesse de Québec. Les meilleurs citoyens que nous puissions avoir nous sont apportés par l'augmentation naturelle. Faisons donc en sorte que nos enfants puissent réaliser nos plus chères espérances. Faisons les donc dans des conditions matérielles qui leur permettent, vigoureux et sains, de devenir des valeurs pour notre province et pour le Canada.

Pourquoi s'inquiéter de l'immigration ou dépenser de l'argent pour le repatriement? Nous pouvons, bon mal en, ajouter à notre population 7,000 individus de notre sang, soit l'équivalent d'une ville de la dimension de Grand-Mère ou de Saint-Jean.

Baignez souvent les enfants. La peau respire comme les poumons. Ne laissez pas s'obstruer les pores de la peau. Baignez-les souvent, au moins une fois la semaine. On doit se laver les mains avant chaque repas. Les dents doivent être brossées deux fois par jour. Quand on a de bonnes dents on mange bien, on digère bien, on se porte bien.

Les enfants doivent jouer en plein air. Le jeu est aussi nécessaire à la santé d'un enfant que la nourriture. Tous les jeux de plein air sont bons, s'ils ne sont pas trop fatiguants. Tout en tenant l'enfant à l'air pur et au soleil, la vivacité du jeu exerce et développe les muscles. Le mouvement et l'excitation favorisent la respiration profonde qui emplit les poumons d'air pur et de santé.

Vos enfants ont droit à la santé et au bonheur. N'attendez pas qu'ils soient malades. Incalquez-leur des principes d'hygiène usuelle. Vous ne sauriez commencer trop tôt.

### La qualité de nos liqueurs

LA PROVINCE DE QUEBEC BENEFICIE D'UNE ADMIRATION QUI LUI ASSURE DES PRODUITS DE PREMIERE QUALITE.

#### L'ANALYSE

Celui qui se souvient des événements des dix dernières années dans le commerce des liqueurs ne peut avoir oublié qu'il y a six ou sept ans, on réclamait deux choses:

Inspection minutieuse des boissons vendues au public;

Contrôle de la distribution pour prévenir les abus.

Il y a cinq ans, toute la province réclamait l'intervention

## LA PROVINCE OUVRE DE NOUVEAUX DISPENSAIRES

Pour combattre la Tuberculose—La Co-operation du public est encouragée

La lutte contre la Tuberculose et la Mortalité infantile se poursuit dans notre Province avec plus d'énergie que jamais. Le Dr. Alphonse Lessard, Directeur du Bureau d'Hygiène de la Province, au cours d'une entrevue spéciale avec notre représentant, a annoncé l'ouverture de deux nouveaux dispensaires, un à Princeville, dans le comté d'Arthabaska, et l'autre à Plessisville, dans le comté de Mégantic. M. le curé et M. le Maire étaient présents aux cérémonies de l'inauguration et toute la population s'est montrée disposée à aider au succès de l'appel fait en faveur du progrès de l'hygiène. On a constaté que par l'organisation seulement on pouvait trouver des armes efficaces contre les ravages causés par la tuberculose et la mortalité infantile.

Chaque mouvement réellement important se fait autour d'une idée ou d'une série de règles faciles à se rappeler. Le Bureau d'Hygiène poursuit sa campagne en faveur de l'amélioration de la santé sous une bannière qui incite tout le monde à s'engager à observer les quatorze règles simples et élémentaires de l'hygiène — appelées les commandements de la santé.

- Commandements de la Santé.
1. Respirer de l'air pur au travail et au jeu.
  2. Vivre le plus possible au grand air.
  3. Dormir avec les fenêtres ouvertes.
  4. Respirer par le nez et non par la bouche.
  5. Prendre un bain au moins une fois par semaine.
  6. Prendre l'habitude de respirer le plus profondément possible.
  7. Ne porter que des vêtements propres et en bon état.
  8. Exiger la propreté dans le milieu où je vis — au travail, dans mes loisirs à la maison.
  9. Me brosser les dents deux fois par jour, surtout le soir au coucher.
  10. Ne pas cracher sur le plancher.
  11. Ne jamais boire dans un verre ou gobelet ayant servi à d'autres.
  12. Me laver les mains avant chaque repas et après chaque visite aux cabinets.
  13. Ne jamais manger d'aliments suspects.
  14. Ne jamais boire d'eau de provenance douteuse — (particulièrement à la campagne).

des autorités car il était démontré que les lois de prohibition ne donnaient aucun résultat pour améliorer la qualité des liqueurs, pour en assurer la vente modérée et à des prix raisonnables.

Dans toutes les provinces, on réclamait la même chose.

La province de Québec a donné l'exemple. Le Parlement provincial a adopté une législation, apparemment osée et violemment combattue par ceux qui profitaient de l'ancien régime.

Quatre ans ont suffi pour démontrer aux citoyens bien pensants que le Parlement avait choisi la véritable solution d'un problème difficile et que des pays plus vieux que le nôtre n'ont pas encore réglé.

En l'espace des progrès de la tempérance que personne ne peut nier en allant consulter les documents officiels, la province de Québec peut se vanter d'avoir des produits de première qualité.

La Commission créée par le Parlement pour assurer la distribution des liqueurs avec modération a des résultats à montrer, car elle n'a rien négligé pour atteindre le but que lui avait indiqué les législateurs de Québec.

Un contrôle efficace a été établi, tous les produits ont été soumis à une analyse obligatoire et l'étiquette de la Commission des Liqueurs est une garantie de pureté absolue.

La loi de tempérance de la province de Québec est citée en exemple partout et le grand problème social des boissons enivrantes est résolu de telle façon que bientôt les ravages de l'alcoolisme auront disparu pour toujours dans notre province.

### Montréal est en tête de la liste

Les arrestations pour ivresse sont tombées de 6,363 à 1,218 en trois ans dans la métropole

Progrès énormes

Ceux qui disent que la température n'a pas fait de progrès énormes dans notre province, depuis l'établissement de la Loi des Liqueurs, n'ont évidemment pas vu les statistiques des tribunaux correctionnels. La cité de Montréal, "l'orgueil de la province de Québec et du Canada tout entier", disait un jour Sir Lomer Gouin au Parlement de Québec, peut se vanter d'avoir les statistiques les plus consolantes.

Conservent leur tranchant  
Sont vite et bien

## SCIES SIMONDS

MONROE CANADA SAW CO. LIMITED  
100 St. Rémi et ave. Assom.,  
Montréal, Qué.  
Vancouver, C.A.  
St. John, N.B.  
1925

# GIN CANADIEN

## Melchers CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrop pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gras	42 onces	Prix \$2.50
Moyens	25 "	" 1.50
Petits	10 "	" 1.10

The Melchers Gin & Spirit Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE À BERTHERVILLE

# TOMATES "VICTORIA"

De Choix

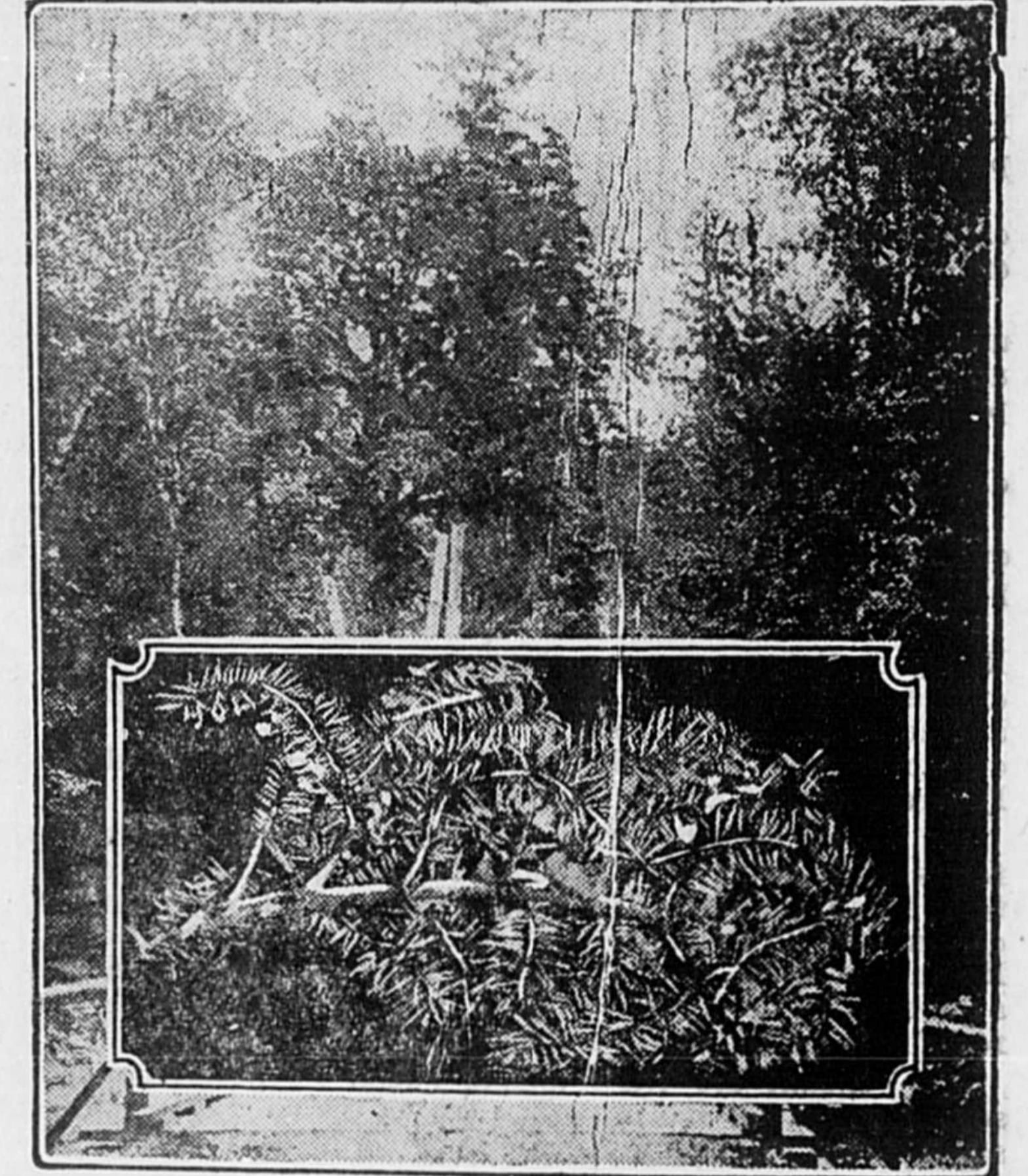
Les meilleures pour Soupes, Bouillis ou avec le Macaroni.

Empaquetées entières

Un des Fameux Produits "VICTORIA"

LAPORTE-MARTIN LIMITEE  
MONTREAL - OTTAWA

### Etrange Phénomène dans le Domaine de la Botanique



L'une des plus remarquables découvertes qui aient été faites depuis quelques années dans le domaine de la botanique, vient d'être signalée en Colombie-Anglaise. On vient en effet de découvrir que le grand sapin "Douglas", qui pousse dans certaines parties de la zone sèche de la Colombie-Anglaise et du nord de l'état de Washington, entre les latitudes 50 et 51, peut produire un sucre presque aussi savoureux et beaucoup plus sucré que celui de la betterave ou de la canne à sucre.

L'illustration que nous reproduisons dans un encadrement, fait voir un rameau de ce sapin producteur de sucre. L'on rapporte maintenant que les Indiens, depuis des siècles, connaissent les propriétés étonnantes de cet arbre et qu'ils les mettaient à profit; l'on dit même que les ours, animaux très friands comme l'on sait des matières sucrées, en brisent les branches pour obtenir le sucre qu'elles distillent. Il est par conséquent curieux de constater qu'une semblable chose ait échappé à l'attention des Blancs jusqu'à aujourd'hui. Ce sucre est produit par la forte pression qui s'exerce sur les racines durant les nuits courtes et chaudes de cette région, ce qui amène les feuilles ou aiguilles de l'arbre à absorber de l'eau. Celle-ci est fortement imprégnée de sucre par les cellules des feuilles à travers lesquelles elle s'infiltré et lorsqu'elle est expulsée de nouveau, elle s'évapore rapidement laissant le sucre à la surface. Une température plutôt sèche semble favoriser la production naturelle du sucre de sapin. Ainsi la présente année promet une abondante récolte.

Certes, ce sucre ne sera jamais un concurrent sérieux pour la canne ou la betterave, mais il peut très avantageusement être utilisé en chimie, parce qu'il contient près de 50% de mélézitose, une substance que jusqu'ici l'on ne pouvait se procurer qu'en Perse, où elle est produite par un arbuste propre à ce pays.

# Les Turbines

La turbine d'aujourd'hui serait à peine reconnue par nos arrière-grands-pères. Et cependant elle est réellement un développement de l'ancienne roue d'eau en bois qui était employée pour tourner la meule du meunier, dans les moulins à farine d'un temps pas très lointain.

Aujourd'hui, avec l'avancement du génie électrique, la turbine est devenue très compliquée et très coûteuse—elle coûte plusieurs milliers de dollars—et quoique de grande dimension il faut qu'elle soit ajustée et réglée avec autant de précision qu'une montre ou une horloge.

Les plus grandes turbines sont posées verticalement. Au centre il y a un arbre de couche qui devient partie ou qui est directement rattachée à l'arbre de couche du générateur.

La forme des turbines est telle que la pression de l'eau les force à tourner, et par ce moyen la puissance de l'eau est changée en puissance mécanique. Par conséquent, les turbines transmettent aux générateurs la puissance accumulée de l'eau qui vient d'un plus haut niveau.

Les écoliers sont priés de conserver cette annonce, pour y référer en rapport avec les concours de composition.

# Shawinigan

Fournit un Service Supérieur

Séries d'école—No. 15

**Nouveau Bureau de Dentiste**

**Dr. HERVE LEMAY**

Chirurgien-Dentiste

Occupe l'ancien bureau du

**DENTISTE JUTRAS**

**Tel. 54 Bloc Lemay  
Grand'Mère**

Avez-vous besoin de

**PORTES et CHASSIS**

Si oui, adressez-vous à la meilleure manufacture de la Région

**BARIL & FRERE**

MARCHANDS DE BOIS

SPECIALITES: PORTES, CADRAGES, MOULURES, TOURNAGES, COLONNES EN PIN ROUGE DE LA COLOMBIE

1 et 3, Avenue de la Station, Shawinigan Falls

Attention spéciale accordée aux commandes par malle.

**MUSICIENS**

PROFESSEURS ou AMATEURS PEUVENT AVOIR CHEZ

**Madame DUGAL**

43, 4e RUE

Musique, Chant, etc., en feuilles, cahiers, recueils. A TRES BAS PRIX.

**La Liaison Française à Vancouver**

Se coucher dans la prairie et se réveiller au cœur des Rocheuses est ce qui étonne les habitués et a plus forte raison ceux qui le constatent pour la première fois. Aussi les membres de la "Liaison Française", qui pour la plupart, faisaient leur premier voyage à la côte du Pacifique, s'exclamèrent-ils le 13 juillet au matin lorsque regardant par les fenêtres des wagons ils virent les premiers rayons de l'aurore rosir le glacier du Mont Edith Cavell. Presqu'à tous s'étaient fait réveiller de bonne heure pour être témoin de ce spectacle féérique et les plus dormeurs ne songèrent nullement à s'en plaindre. Suivre les diverses phases de l'aube au milieu des monts grandioses qui composent à Jasper une couronne incomparable est

une bonne fortune qu'on n'a pas tous les jours et dont il convient de profiter. Décrire les Rocheuses, essayer de donner une idée de cet entassement de montagnes dont les pieds baignent dans les lacs de jade et dont les têtes blanches dominent les nuages, est une tâche qui fait reculer les plus braves. A peine ose-t-on employer, avec ses compagnons de voyage, les épithèses les plus laudatives tant les mots sont mesquins pour qualifier cette splendeur divine. Pour parler des Rocheuses il faut détacher de ce chaos sublime un coin qui ne s'aurait être petit, puisque tout le paysage est de mesure, mais sur lequel, l'Oeil, effaré par l'immensité environnante, se fixe pour se reposer de l'infini moutonnement des cimes. La multiplicité des contours, la diversité d'aspects, le caprice des silhouettes qui se dessinent sur des fonds différents selon l'heure et l'état du ciel rendent en effet impossible toute description générale. Il faut voir

**Commandements de la Santé**

Je m'engage à

1. Respirer de l'air pur au travail et au jeu.
2. Vivre le plus possible au grand air.
3. Dormir avec les fenêtres ouvertes.
4. Respirer par le nez et non par la bouche.
5. Prendre un bain au moins une fois par semaine.
6. Prendre l'habitude de respirer le plus profondément possible.
7. Ne porter que des vêtements propres et en bon état.
8. Exiger la propreté dans le milieu où je vis — au travail, dans mes loisirs, à la maison.
9. Me brosser les dents deux fois par jour, surtout le soir au coucher.
10. Ne pas cracher sur le plancher.
11. Ne jamais boire dans un verre ou gobelet ayant servi à d'autres.
12. Me laver les mains avant chaque repas et après chaque visite aux cabinets.
13. Ne jamais manger d'aliments suspects.
14. Ne jamais boire d'eau de provenance douteuse (particulièrement à la campagne).



Cette lutte contre la tuberculose n'est pas une lutte contre le tuberculeux. A lui toute l'aide et tout l'encouragement possible.

**CHAQUE** citoyen doit coopérer à la campagne contre la Tuberculose et la Mortalité Infantile. Hommes, femmes, enfants, chacun doit faire sa part.

La tuberculose ne doit pas nous effrayer; mais il faut l'enrayer. Ce que d'autres pays ont fait, notre Province peut le faire.

Ce n'est pas une maladie héréditaire. Contagieuse? Oui! Mais cela n'est qu'une preuve de plus qu'on peut la prévenir.

La tuberculose est causée par un microbe spécial (le bacille de Koch) si petit qu'on ne peut le voir qu'à l'aide du microscope. Bien qu'elle soit surtout connue comme une affection pulmonaire, elle s'attaque aussi aux intestins, aux os, aux glandes, aux articulations, à la gorge et autres organes.

Les bacilles pullulent par millions dans la salive (crachats) des tuberculeux. S'ils crachent, éternuent ou toussent, sans prendre des précautions, c'est l'infection qu'ils sèment autour d'eux. Cracher par terre, c'est attenter à la vie d'autrui.

Ce terrible microbe, cependant, n'a aucune prise sur les constitutions saines et robustes. C'est lorsque la vitalité est affaiblie, — ce qui a toujours lieu à la suite d'habitudes de vie malsaines, de mauvaise alimentation, de manque d'hygiène, — que le bacille, toujours présent, a chance d'envahir l'organisme et de s'y développer.

La première condition pour prévenir cette maladie, c'est donc de SE TENIR EN BON ETAT DE SANTE.

Dans le tableau ci-dessus sont donnés des "Commandements de la Santé". Découpez-les. Conservez-les sous vos yeux tous les jours. Suivez-les.

Soyez votre propre Officier de Santé et celui des vôtres. Lisez ces préceptes en famille, au moins une fois par semaine. Voyez à ce que chacun les apprenne et les grave dans sa mémoire. Veillez à ce qu'ils soient observés.

Les mêmes principes d'hygiène qui vous préserveront de la Tuberculose diminueront aussi la Mortalité Infantile.

Soutenez donc cette lutte. Faites de la propagande active. Assurez-vous l'appui, la coopération de vos amis, de vos connaissances.

Le Service Provincial d'Hygiène a préparé une série de brochures sur les mesures préventives contre la tuberculose et la mortalité infantile. Ces brochures gratuites vous seront envoyées sur demande. Si vous voulez les distribuer en quantité, écrivez au Directeur du Service Provincial d'Hygiène, Edifices du Parlement, Québec.

**Service Provincial d'Hygiène**  
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

Venez voir **LE CRIDUJOUR** Venez voir  
POUR LE COMMERÇANT ET LE CULTIVATEUR

**Automobile Ford Touring Deux Dans Un**

Une carrosserie nouvelle de Touring se transformant en voiture de promenade ou en véhicule de commerce en une minute, est maintenant mise sur le marché et est vendue par nous.

Nous vous invitons à venir voir cet automobile nouveau genre, à nos salles d'exposition, 64 rue St-Georges, Les Trois-Rivières.

AUTOMOBILES FORD NEUFS — \$470.00 livré à Trois-Rivières  
AUTOMOBILES FORD USAGES — \$80.00 à \$450.00.

Garage 99 rue St-Antoine—Ouvert jour et nuit pour le stockage des automobiles ainsi que le service.

**JUNEAU MOTOR SALES LTD.**

99 St-Antoine Tel. 1941 64 St-Georges

Puis ce fut Vancouver, point extrême que se proposait la "Liaison française", le grand port du Pacifique qui emprunte à sa population hétérogène son atmosphère exotique et au paysage qui l'entoure d'une beauté sereine et charmante. Avant de s'enchanter les yeux avec les spectacles grandioses des Rocheuses canadiennes les membres de la "Liaison Française" ont pu admirer l'Alberta ensoleillée, la grande province agricole de l'Ouest ou tant des notes sont établis et prospères. Saint-Albert, Lac Sainte-Anne! autant d'endroits dont les excursions, les conserveront longtemps le souvenir pour y avoir reçu un accueil des plus fraternels et y avoir goûté quelques fortes et saines émotions. Legal est une grande paroisse canadienne située au nord d'Edmonton ou de braves colons venus jadis de la Beauce et des autres régions du Québec, ainsi que des Etats-Unis, se sont groupés autour de leur église et de leurs écoles sur une terre d'une fécondité remarquable. A Legal, où la rouille du blé est in-

connue, la récolte est généralement bonne, mais cette année elle sera extraordinaire et ce n'est pas sans un sentiment de fierté légitime que nos frères albertains ont promené les visiteurs de l'Est à travers les magnifiques champs de blé. Edmonton, l'arrêt suivant, accueillit les visiteurs avec son charme habituel. Des automobiles, conduites par des citoyens des deux langues, conduisirent les visiteurs à travers la ville qui s'étend sur un terrain de six milles carrés. L'on put voir au passage les beaux édifices d'Edmonton, le collège des Jésuites, le Parlement, l'Université, dont un grand ami des canadiens-français, le Dr Kerr, est le doyen, la demeure du Lieutenant-gouverneur, le quartier de résidence bien situé sur le bord de la rivière Saskatchewan et le palais archépiscopal. A ce dernier endroit Mgr O'Leary reçut les visiteurs très aimablement et les assura que sous la "Houlette" "Les canadiens pouvaient jouer en toutes libertés de leurs

(Suite à la page 4)

(Suite de la page 3)  
 coutumes, de leurs traditions et de leur langue".  
 Pour compléter cette première visite de l'Alberta, la "Liaison Française" fit un court pèlerinage au tombeau de Mgr Grandin, à Saint-Albert et un autre au sanctuaire du Lac Sainte-Anne, lieu de résidence du premier prêtre catholique de l'Ouest et aujourd'hui paroisse métisse.  
 Puis le train spécial du Chemin de fer national du Canada reprit sa course vers les Rocheuses emportant des excursionnistes de plus en plus satisfaits du voyage et renseignés davantage sur les beautés et les richesses de notre immense et merveilleux pays.

Vient de paraître  
**VINGT CONTRE MILLE**

Tel est le titre suggestif de ce livre véritablement captivant, qu'un éditeur catholique, parisien, (1), vient d'éditer avec illustrations nombreuses et de si bon goût, sur notre splendide héros national, DOLLARD, le Sauveur de la Patrie Canadienne.  
 L'auteur de cette oeuvre passionnante est Léon Ville dont, tous les ouvrages si estimés, si connus, ont été couronnés en bloc par l'Académie Française et la Société d'encouragement au bien. C'est dire assez, par conséquent,

qu'elle est la valeur littéraire de ces écrits nombreux destinés à la jeunesse de tous les pays, et que celle-ci dévore avec un irrésistible entrain. Or, dans cette oeuvre historique d'une beauté sans égale, l'émule des Fenimore Cooper, Meyne-Reid, Gustave Aymar, Jules Verne, s'est surpassé. Le lecteur, captivé dès la première page suit, haletant, toutes les phases d'une vie si magnifiquement remplie; et, tout vibrant d'enthousiasme, arrive trop tôt à la dernière ligne, referme avec pitié, son livre qui, tour à tour, l'a fait rire, frissonner et pleurer.

Oui, certes, voilà un livre qui devrait être dans chaque famille canadienne, dans toutes nos bibliothèques, dans toutes nos écoles, à portée de toutes les mains. Et puis... et puis... il faudrait qu'un de nos metteurs en scène les plus réputés, idéalement inspiré, tirât, avec la permission de l'éditeur, un film cinématographique de cette oeuvre vibrante. A cet artiste entreprenant, inconnu mais qui existe, nous prédisons le plus éclatant succès.

Nous ne pouvons résister au désir de donner à nos lecteurs la préface de ce beau livre établi, en vue de sa large diffusion, à un prix accessible à toutes les bourses. On le trouvera, du reste, en vente au prix de 50 sous, à l'Action Canadienne, 99 rue Sainte-Julie, Les Trois-Rivières,

et dans toutes les librairies du Canada.

**Preface**

Il est facile, depuis quelques années, d'observer la faveur sans cesse grandissante avec laquelle les peuples accueillent la glorification de leurs héros nationaux. Cet empressement à magnifier des morts illustres est devenu chez nous un véritable culte, une sorte de religion nationale, un envol vers un idéal de grandeur et de patriotisme.

Comment n'en serait-il point ainsi, avec notre histoire de gloire, dont la France est si justement fière? Cette histoire, unique au monde, est écrite aliénée saignants. Chaque phrase y ruisselle comme une pourpre. Les noms y retentissent comme des boules. On y entend des claquements de drapeaux, des grincements de lames, des colères de fusils, des rugissements de canon, des galopades roulautes, des sonneries de clairons vibrants qui se narguent, et par le travers des clameurs, dans les souffles de poudre, le rire inouï des capitaines, ce beau rire sans peur, à pleins yeux ouverts, qui montre les dents aigues sous la moustache dressée, et où claque, dans la turbulence des batailles, la mâle et forte joie française.

C'est un de ses glorieux capitaines, une des grandes figures de notre histoire militaire, que nous présentons dans ce livre, grâce à la découverte inespérée

d'un curieux document. Dollard des Ormeaux, n'est point une fiction, un personnage né de notre imagination et pétri au gré de notre fantaisie.

Non. Dollard—comme on dit au Canada—était un officier des gardes de Louis XIV, un jeune et intrépide mousquetaire à l'oeil clair, à la main prompte, qui, sur les rives du Saint-Laurent; fit briller dans le flamboiement de sa rude épée la bravoure originale de notre race.

Retranché dans une sorte de fortin en ruines et relevé à la hâte et fait de pieux et de terre, Dollard, secondé par vingt compagnons, tint tête, pendant vingt-deux jours, à toute une armée d'Iroquois aux rugissements de tigres, descendus de leurs forêts séculaires pour anéantir tous les français de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal.

Dollard, dans son fortin, renouela l'antique exploit de Léonidas, mais avec cette différence que son sacrifice avait pour mobile un rêve effrayant, d'une témérité folle! Ce jeune officier de vingt-cinq ans, qui n'avait connu de la vie que les roses, avait rêvé dans son ardent patriotisme et sa foi vibrante, non seulement de donner sa vie pour sauver ses compatriotes, mais encore de tuer tant d'ennemis, que les survivants connussent dans l'épouvante la crainte des soldats du grand roi!

**PETITES ANNONCES**

**Berlinguet & Morrisette**  
 INGENIEURS PROFESSIONNELS  
**TROIS-RIVIERES**

F. X. THOS. BERLINGUET, ingénieur civil et arpenteur géomètre, ex-ingénieur de district au département des travaux publics du Canada, Trois-Rivières.

ROME MORRISSETTE, ingénieur civil, ex-ingénieur de la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Plans, arpentage, rapports, expertises industrielles, travaux publics et municipaux une spécialité.

**J. R. I. LAFRENIERE**  
 HORLOGER ET BIJOUTIER

Assortiment complet de Lunettes Verres taillés, Souvenirs, Bagues Montre Waltham et Elgin, Etc. "Agent pour la Montre "Regina".  
 Spécialité: Jongs de Mariage.

Watch Inspector for C.N.Ry.  
 56 RUE TAMARAC  
 SHAWINIGAN FALLS.

**PROPRIETE A VENDRE**

Trois logements et une boutique, attenant à la main, le tout chauffé à l'eau chaude, à vendre pour cause de départ.

S'adresser à  
 PAUL LACHANCE,  
 3 rue Badeau, Trois-Rivières.

**WILFRID DAMPHOUSSE**  
 Syndic de Faillite

426 POWER BUILDING  
 TEL. Main 0158 - MONTREAL.  
 Représentants à Grand'Mère:  
 PAQUET & LALONDE  
 Edifice Banque Canadienne-Nationale.

*De Lasalle*  
 BIJOUTIER JEWELLER  
 SHAWINIGAN FALLS.  
 QUE.

Cette héroïque folie, ce rêve, extravagant par sa sublimité même, se réalisa: lorsque le dernier jour, les Iroquois, massés comme un immense troupeau de fauves, passèrent sur le fortin, en une ruée furieuse, irrésistible, et que, ayant compté les vingt et un corps étendus, aux blessures béantes, dont les yeux semblaient les menacer encore, et qu, jetant un regard dans la plaine, ils virent plus de la moitié de leur effectif couché, criblé de balles, une terreur les pris, la terreur des inéluctables catastrophes. Abandonnant leurs morts et leurs blessés, ils s'enfuirent, comme poussés aux épaules par une épouvante de mort!

Québec et Montréal étaient sauvés!  
 Plus de deux siècles et demi ont passé, mais le souvenir de Dollard est toujours vivant dans la mémoire des Canadiens dont le coeur est resté fidèle au coeur de la mère patrie.

Pour ces patriotes, le fier capitaine est devenu une sorte d'idole dont ils ne prononcent le nom qu'avec respect et admiration! Le buste du Héros est dans nombre de maisons, ou les enfants ont été accoutumés de considérer Dollard comme une émanation du patriotisme le plus pur, le plus noble, le plus élevé.

Dans notre admiration pour ce magnifique Français, pour ce soldat sans peur et sans reproche, nous avons aussi voulu apporter notre pierre au monument de reconnaissance élevé dans le coeur de nos compatriotes de là-bas. Nous allons donc relater quelques-uns des exploits de Dollard des Ormeaux, et le montrer au moment où, l'épée au poing, sanglant, noir de poudre, il entra, superbe et formidable, dans l'immortalité!

Léon VILLE  
 (1) Tolra, éditeur, 28 rue d'Assas, Paris

Les Meilleurs des Toniques

**ELIXIR TONIQUE**  
 DOR MONTIER

**MEDECINS**

**LE Dr. W. LACROIX**

Tient maintenant son bureau au No. 124, 2e Rue, en face du Presbytère, bloc Lavergne, St-Marc de Shawinigan. Tél. 31

**Docteur MARC TRUDEL**  
 Médecin-Chirurgien

Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.  
 Spécialité: Femmes et Enfants.  
 41, 4e RUE, SHAW. FALLS.

**Dr. ROCH HEBERT**

SPECIALISTE  
 Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la George.  
 Le Dr Hébert sera au bureau du Dr Chandonnet, 107 4e rue, Shawinigan Falls, tous les samedis.  
 72 Des Forges Tél. 1425

**Dr. J. A. BELAND**

MEDECIN-VETERINAIRE  
 Résidence 438 — 170, 4e rue.  
 SHAWINIGAN FALLS.

**Dr. Georges E. Desrosiers**  
 MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne à l'Hôtel-Dieu et à la Maternité de Montréal.  
 En haut de la Pharmacie DUMONT.  
 St-Marc - Shawinigan Falls.

**NOTAIRES**

**L. O. Baribeault, B.A., L.L.L.**  
 NOTAIRE  
 No. 36a, 5e RUE - Tél. 228  
 SHAWINIGAN FALLS.

**G. E. LADOUCEUR**  
 NOTAIRE  
 Assurance, Vie, Feu, Accidents  
 Maladie, Auto.

52a, RUE TAMARAC.  
 SHAWINIGAN FALLS.  
 Tél. 261, Rés. 326

**J. P. LALONDE**  
 NOTAIRE  
 Greffier de la Cour de Circuit.  
 Argent à prêter sur première Hypothèque et successions.

**J. H. RENE de COTRET**  
 C. P. A.  
 SYNDIC AUTORISE  
 Comptable public—Auditeur, Liquidateur et administrateur de successions.

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, collections de comptes.  
 Auditions, expertise, élaboration de systèmes de comptabilité, organisation de compagnie à fonds social.

BUREAU:  
 103 Notre-Dar,e - Trois-Rivières. Tél. 152 Boite Postale 515

**"THE HOME"**

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK.  
 Actif: 39,136,336.96  
 Capital payé: 6,000,000.00  
 Surplus aux porteurs de polices: 20,127,631.51  
 J. E. MENARD, Agent.  
 173, 4e RUE - Tél. 186  
 SHAWINIGAN FALLS.

**AVOCATS**

**A. E. PAQUETTE, C.R.**

4e RUE, Shawinigan Falls.  
 AVOCAT

**EDGAR BOURNIVAL**

AVOCAT  
 Shawinigan Falls.  
 Edifice Banque d'Hochelega,  
 5e RUE - Tél. 152  
 SHAWINIGAN FALLS.

**ARTHUR LEFEBVRE**

AVOCAT  
 Recorder Ville Grand'Mère  
 BELL TEL.  
 Bureau 7  
 Residence 14  
 Rue Chamberlain, Grand'Mère.

Téléphone Bell 930 Casier Postal 210  
 Jacques Bureau, C.R.  
 Philippe Bigué C.R. Geo. Gouin, B.A.  
**Bureau Bigué & Gouin**  
 AVOCATS  
 Power Building,  
 LES TROIS-RIVIERES.

B. P. 654 Téléphone Bell 168  
 L'Honorable J. A. Tessier, C.R.  
 F. X. Lacoursière, C.R. B.A. L.L.L.  
**Tessier & Lacoursière**  
 AVOCATS & PROCUREURS  
 Trois-Rivières, 19 rue Alexandre

Téléphone 2-6782  
 Alfred Nadeau, B.A. L.L.L.  
 Garon Pratte, B.A. L.L.L.  
**NADEAU & PRATTE**  
 Avocats  
 126, rue St-Pierre - Québec.

**Auguste Lemieux, C.R.**  
 AVOCAT  
 Agent en Procédure de la Cour Suprême, de la Cour de l'Échiquier et de la Commission des Chemins de Fer, Affaires Départementales, Etc., Etc.  
 NOTAIRE PUBLIC  
 Edifice de la Banque Nationale.  
 18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont.

**DENTISTES**

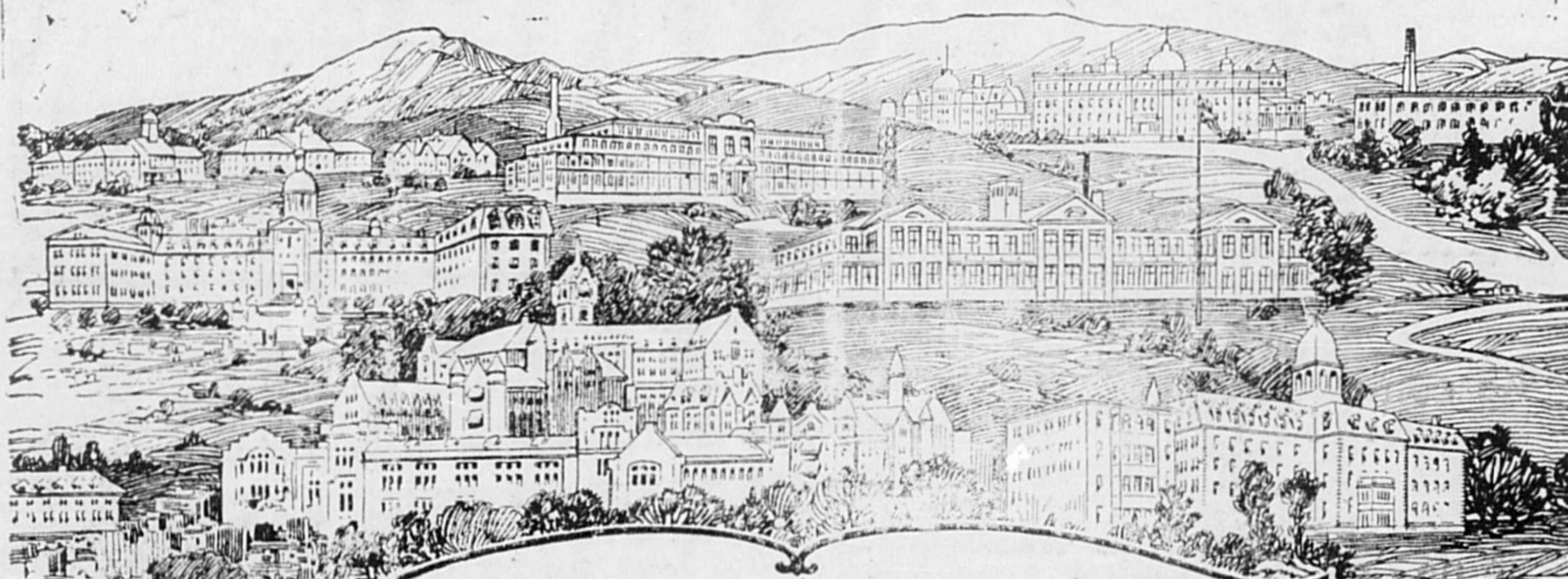
**Dr. J. R. HEBERT**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE  
 Heures de Bureau:  
 9 a. m. à 5 p. m.  
 SOIR.  
 7 à 8 heures.

Bureau fermé, les Mardis Jedis et Samedis soir.  
 71, Avenue de la Station  
 SHAWINIGAN FALLS.

**Dr. A. V. THERRIEN**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE  
 Tél. 426 Heures de Bureau:  
 9 A.M. à 5 P.M.—7 à 8 P.M.  
 Bureau:  
 Coin 4e et Rue des Cèdres.  
 SHAWINIGAN FALLS.

**G. E. LADOUCEUR, N.P.**  
 SYNDIC AUTORISE  
 En vertu de la Loi des Faillites  
 Un soin particulier sera apporté au règlement de toute faillite ou composition.  
 Bureau:  
**Bloc Giguère & Bourassa**  
 52a, RUE TAMARAC  
 SHAWINIGAN FALLS.

**TUBERCULOSE**



**PLUS de LITS pour les TUBERCULEUX**

L'AGENT le plus actif pour la propagation de la tuberculose c'est le tuberculeux lui-même.  
 Toute campagne éducationnelle et préventive pour la réduction des ravages de la tuberculose au milieu de nous doit conséquemment tenir compte des soins et du traitement particuliers qu'il faut donner au tuberculeux, soit à domicile, soit dans les institutions spécialisées.

Déjà en moins de deux ans le Service Provincial d'hygiène a collaboré activement à l'établissement de 14 dispensaires antituberculeux et de nombreux centres de puériculture dans des endroits stratégiques de la province. Il en sera organisé de nouveaux à l'avenir.

Leur fonction est de dépister la tuberculose, de fournir des méthodes efficaces pour le traitement à domicile et de suggérer les précautions à prendre pour prévenir la contamination de ceux qui sont encore en bonne santé.

Outre la création et le maintien de ces centres d'hygiène, le gouvernement a contribué largement au développement de nos hôpitaux et de nos sanatoriums pour patients tuberculeux.

Au cours des deux dernières années fiscales 1922-23, et 1923-24, les subventions pour diverses fins aux sanatoriums, hôpitaux généraux et autres institutions de charité se montaient à plus D'UN MILLION de dollars. Pour la dernière année fiscale seulement, qui s'est terminée au 30 juin, le gouvernement a versé par l'entremise du Service de l'Assistance publique, pour oeuvres de toutes sortes la somme de \$1,045,732.51.

Il y a à l'heure présente 514 lits pour le traitement des malades tuberculeux dans la province. Dans un avenir prochain 700 de plus seront aménagés.

Au cours des deux dernières années un élan considérable s'est manifesté dans le développement de nos hôpitaux et de nos sanatoriums. C'est l'intention du gouvernement d'aider à ce développement nécessaire.

Il s'agit de la santé et du bien-être de la population. Cependant le gouvernement ne peut faire que sa part. Tous les corps publics et toutes les autorités municipales de même que le public en général, doivent collaborer si nous voulons atteindre notre objectif: un sanatorium dans chaque région importante de la province.



Lorsque quelque chose vous inquiète, consultez votre médecin ou venez au dispensaire GRATUIT créé par votre gouvernement dans votre intérêt.



Ecrivez au Directeur du Service Provincial d'Hygiène, Hôtel du Gouvernement, Québec (Ville), pour vous procurer des imprimés sur les moyens de prévenir la tuberculose, et de réduire la mortalité infantile.

**Service Provincial d'Hygiène**  
 Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

**EN MARGE DE L'ACTUALITE**

Le monde n'étant pas fait pour aller tout seul, la main de chacun, si petite qu'elle soit, doit se poser sur la roue pour lui faire éviter les abîmes.

Il faut que les hommes aient patience les uns avec les autres, et les plus braves sont ceux qui supportent le mieux les défauts d'autrui.

—Alors, docteur, vous êtes sûr que je guérirai ?  
—Absolument. Des malades dans votre cas, on en guérit un sur vingt, et j'en ai déjà soigné, dix-neuf cette année.

—Avez-vous jamais fait un faux diagnostic, docteur ?  
—Une fois. J'ai diagnostiqué une simple indigestion et j'ai trouvé plus tard que le malade était assez riche pour avoir l'appendicite.

**Offre de logement :**  
—J'ai un appartement magnifique avec un grand balcon pour 2,500 francs.  
—Ah !... Et sans le balcon, combien ?

Mézary avait été chargé, par l'Académie dont il était membre, de travailler au nouveau Dictionnaire. Au mot "comptable", l'historiographe avait donné pour exemple de la définition: "Tout comptable est pendable", cette phrase. Mézary s'exécuta, mais il mit en marge: "Rayé, quoique véritable".

On raconte que Sedaine, qui écrivait aussi mal en vers qu'en prose et qui en convenait sans peine ayant entendu le discours de réception d'un de ses nouveaux collègues à l'Académie, se jeta au cou du récipiendaire et lui dit avec effusion:  
—Ah ! monsieur, depuis vingt ans que j'écris du galimatias, je

n'ai encore rien dit de pareil !

Nous mourons tous en plein rêve.

Un mari sage demande "l'idée" de sa femme avant de suivre la sienne.

Il ne faut pas laisser faire aux autres ce qu'on peut faire soi-même.

Elle avait oublié de rendre un bouton au pantalon de son époux, et il n'était pas content.

Elle, s'expliquant. — Je me suis sentie trop mal toute la journée pour tenir une aiguille. Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'il y a de plus important: ta femme ou ton pantalon ?

Lui. — Je puis sortir sans ma femme, mais...

**Erreurs populaires relativement aux forêts**

ERREUR No. 7:

**L'INDUSTRIE DU BOIS ET L'AGRICULTURE SE FONT CONCURRENCE**

Voici une néfaste et maudite hérésie ! Ce préjugé qui se répand partout est probablement l'une des principales causes de l'état d'appauvrissement de nos forêts. Voyons comment cette erreur a pris naissance, pourquoi on y ajoute foi et qu'elle est la vérité.

Jadis, quand les industriels de bois obtenaient de grandes concessions forestières, la population était peu nombreuse et le besoin de terres cultivables se faisait peu sentir. En conséquence, les concessions comprenaient du terrain susceptible de culture aussi bien que du terrain impropre à l'agriculture, et personne ne songeait à séparer l'un

de l'autre. Avec les années, on commença à prendre des fermes dans les terrains boisés détachés par les concessionnaires, et comme l'expérience démontre la valeur pour le colon du bois qu'il coupait sur sa ferme, on commença à recevoir des demandes de la part de spéculateurs frauduleux qui, en abusant du privilège accordé en vertu du système de colonisation, exploitaient les colons et prirent le bois sans payer de droit de coupe. Les dispositifs de la loi ayant trait à la classification du sol ne suffisaient pas à la situation. L'industriel de bois essayait à garder ce qu'il avait payé, tandis que les exploitants s'efforçaient d'obtenir autant de terrain que possible, qu'il fût ou non du terrain propre à l'agriculture. Jusqu'ici, le faux colonisateur a de beaucoup surpassé le concessionnaire, avec le résultat que d'immenses étendues de terrain qui n'étaient utiles qu'à produire des arbres, ont été dépouillées de leurs forêts, pour être ensuite abandonnées comme des étendues de broussailles sans valeur, tandis que les infortunés colons, après avoir été les instruments des spéculateurs, restent avec une "ferme" absolument inutile comme telle et sur laquelle il ne reste plus de bois. Cette lutte crée une vive hostilité entre les deux groupes intéressés, mais elle n'était pas réellement un conflit entre l'industrie du bois et l'agriculture; elle était plutôt un désagrément accidentel provenant surtout de l'insuffisance des lois. Ce fait est maintenant admis par toutes les personnes éclairées qui sont engagées dans l'industrie du bois et nulle d'entre elle n'essayerait sérieusement à retenir des terrains bons pour l'agriculture, car il est partout reconnu que l'agriculture est l'industrie la plus importante du pays.

Pourquoi donc, croit-on, en général, le contraire ? Une des raisons, c'est que le plan de colonisation frauduleux est encore profitable et les gens intéressés tiennent par conséquent à maintenir dans l'opinion publique cette légende de rivalité. Une autre raison, c'est que les colons sont toujours pauvres, tandis que les concessionnaires sont ordinaires des gens riches, de sorte qu'on peut exploiter avec un effet considérable le cri lancé, à savoir: le riche opprime le pauvre. Une autre raison et celle qui est la plus évidente réside dans le fait bien connu qu'il est impossible de devancer le mensonge une fois qu'il a pris une bonne avance.

Le reste maintenant à connaître la vérité. Le fait est que les intérêts des cultivateurs et ceux des détenteurs de concessions forestières sont identiques et dépendent de la conservation des forêts ainsi que du développement des fermes respectivement, sur des terrains classifiés pour ces deux fins par une commission de techniciens et d'experts sans attaches politiques. L'intérêt du cultivateur de bonne foi consiste à avoir de la bonne terre, un marché proche et sûr pour ses produits et la facilité d'avoir de l'emploi pendant l'hiver pour lui-même et ses fils, surtout dans les endroits où les conditions de l'agriculture sont difficiles. Le concessionnaire a pareillement besoin d'un approvisionnement local de foin, de pommes de terre, etc., pour alimenter ses chantiers et il recherche surtout la main-d'œuvre habile qu'il peut toujours trouver dans un centre agricole. De cette manière et de plusieurs autres façons, les bénéfices apportés à la forêt par la ferme et vice versa sont immenses, et les personnes les mieux renseignées dans les deux camps, admettent ce fait.

Afin de bien faire comprendre ces avantages, une grande réforme, comme nous l'avons dit déjà, s'impose consistant en la classification systématique et scientifique de la terre, suivie par la formation de réserves forestières permanentes lesquelles seraient destinées à la production du bois seulement, sur les terrains considérés comme s'y

adaptant le mieux. Lors que ceci sera fait, l'industriel de bois et le colon pourront travailler ensemble paisiblement et à leur avantage mutuel, le premier ne craignant plus la disparition de ses forêts, et le dernier étant assuré que la terre qu'on lui donne est vraiment propre à l'agriculture et non pas tout simplement désignée comme "cultivable" pour servir à des fins douteuses. Le public en général trouvera que ses intérêts se développeront considérablement, car toutes les ressources naturelles, qu'elles viennent des champs ou des forêts, seront alors consacrées à leur usage le plus profitable et non pas gaspillées davantage afin de satisfaire les intérêts d'individus égoïstes. De fait, ces derniers seront les seuls qui ne seront pas contents d'une telle solution du problème. On voit donc que la rivalité n'est pas entre le cultivateur et l'industriel de bois, mais entre les intérêts commerciaux attirés et de bonne foi et une classe d'aventuriers dépourvus d'esprit social et patriotique, cherchant à s'enrichir aux dépens du public en général.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 13 août 1925, des soumissions pour la construction d'un hangar en acier pour le fret, sur le quai Bureau à Trois-Rivières, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour un hangar, Trois-Rivières, P.Q."  
On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q.; Station Postale "H", Montréal, P.Q. et édifice du bureau de poste, Québec, P.Q.  
On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.  
Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.  
REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.  
Par ordre,  
S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire,  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 22 juillet 1925.

**Chambre à Louer**  
Une bonne chambre pour homme seulement. A louer au No. 54a, 2e rue, Shawinigan Falls.

**LE SOLEIL UN CREATEUR DE SANTE**  
L'Air pur et le Soleil les Ennemis de la Maladie

Le Service Provincial d'Hygiène désire que tous, hommes, femmes et enfants, s'enjoignent dans la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile. Seule l'organisation peut conduire à la victoire. L'Angleterre a réduit son taux de mortalité infantile de 155 par 1,000 qu'il était en 1900 à 80 par 1,000 en 1921 — L'Union fait la force — Unissez-vous à ceux qui luttent contre ces deux fléaux.  
Il ne faut pas s'étonner de ce que, au cours des siècles, les peuples aient adoré le soleil et l'aient proclamé le Roi de la Création.  
C'est en effet un créateur, tout ce qui vit sans soleil languit, dépérit et est destiné à mourir.  
L'air pur et la lumière du soleil sont les deux plus grands ennemis de la maladie, et surtout de la tuberculose. Le soleil seul a guéri une multitude de maladies. Qu'il n'y ait pas d'appartements fermés, sombres, surchauffés ou encombrés. Ouvrez plusieurs fois par jour les fenêtres de tout appartement occupé. Bannissez de votre maison la poussière et la saleté. Servez-vous d'un linge ou d'une vadrouille humide pour enlever la poussière — jamais d'un plumeau ou d'une vadrouille sèche. Le balayage à sec est une menace. Chassez les mouches — elles engendrent la maladie et la mort. Recouvrez toujours hermétiquement les poubelles.  
La santé, comme la fortune, vient pendant le sommeil — les fenêtres ouvertes, quand c'est possible. L'air pur est aussi important pour le corps que le boire et le manger. En dormant les fenêtres ouvertes on a déjà fait le pas le plus important pour enrayer la tuberculose. Les clients tuberculeux des sanatoria passent presque tout leur temps au grand air. Une personne affligée de tuberculose ne devrait pas coucher dans le même lit ni dans la même chambre qu'une autre.  
New York a réduit de 180 à 78 par 1,000 son taux de mortalité infantile, grâce à l'organisation. Chacun de vous a son rôle à remplir — vous pouvez faire aussi bien, et même mieux. Le remède est entre vos mains — un peu de réflexion et quelques précautions, tous les jours, accompliront des miracles.

**Banque de Confiance**

Depuis plus d'un siècle la Banque de Montréal s'est attachée à se rendre utile à ses clients dans toute la mesure du possible, à leur rendre de bons et loyaux services. Elle a toujours eu présente à l'esprit cette vérité que la charte d'une banque est justifiée par son degré d'utilité économique, par la valeur des services qu'elle rend à la collectivité.

Grâce à ses nombreuses succursales, dont chacune est soutenue par les ressources entières de l'institution, la Banque est en mesure de rendre à ses clients, gros et petits, des services dans lesquels les uns et les autres peuvent avoir la plus absolue confiance.

**BANQUE DE MONTRÉAL**  
Fondée en 1817

**J. C. BLAIS**  
Peintre Etalagiste  
Enseignes de tous genres  
Tel. 355w  
55 Rue Ste-Catherine, Grand'Mère.

**Allures Démocratiques de leurs Majestés**

L'UN des secrets de la grande popularité du roi et de la reine d'Angleterre est sans aucun doute l'attitude tout-à-fait démocratique qu'ils prennent dans toutes les circonstances qui les mettent en contact avec le peuple. Nos augustes souverains ne laissent en effet passer aucune occasion de se mêler à leurs sujets, de leur parler et de s'intéresser aux choses qui les intéressent. C'est ainsi qu'à Wembley, lors d'une visite qu'ils y firent récemment, l'on vit le roi Georges et la reine Marie s'attarder longuement dans l'île du Trésor, l'une des curiosités de la grande exposition anglaise, et même en faire le tour, assis comme le commun des mortels dans l'un des wagonnets du train miniature du Pacifique Canadien. Une foule nombreuse, qui avait envahi le pavillon de notre grande compagnie de transport canadienne en cette occasion, ne put qu'applaudir à ce geste bon enfant des souverains de l'Empire. Leurs Majestés portent un vif intérêt à tout ce qui concerne le Canada et leur visite au pavillon du Dominion fut pour elles une véritable révélation des merveilleuses ressources de notre pays.

**L'Alcool clandestin est un danger pour la santé**

Les boissons enivrantes faites en cachette et contre la loi contiennent des poisons violents

**LA FABRICATION clandestine des liqueurs alcooliques a fait des progrès déplorables lorsque des lois de prohibition ont été établies au pays. Ces boissons constituent un danger pour la santé publique, contre lequel la population de notre province doit être mise en garde.**

Jusqu'à aujourd'hui, la Justice a combattu sans pitié ceux qui violaient la loi en fabricant des boissons enivrantes en cachette. Les sanctions judiciaires ne suffisent pas à prévenir le public contre ce péril social. Il est du devoir des autorités compétentes de rappeler que la consommation de ces alcools a occasionné non seulement des outrages à la loi et à la morale, mais qu'elle a causé des pertes de vie.

Fabriquer ou vendre des boissons clandestines, c'est attenter à la vie de ses concitoyens. Il est établi que tout alcool distillé dans des conditions illicites est souvent un poison. Les fabricants hors la loi ne prennent aucune précaution et les produits qu'ils répandent dans le public par l'intermédiaire de trafiquants, non moins coupables que les distillateurs eux-mêmes, causent des tragédies. Des malheureux, qui avaient absorbé de ces boissons, ont perdu la raison ou sont devenus infirmes pour la vie; d'autres sont morts. Dans les villes comme dans les campagnes, on compte des victimes.

Aux Etats-Unis et dans tous les pays où des lois sévères de prohibition sont en vigueur, on enregistre tous les jours des cas de morts violentes, causées uniquement par la consommation de ces dangereuses boissons.

La mise en opération de la Loi des Liqueurs de Québec est dirigée avec une si grande sévérité et un tel souci de la conservation de la santé publique que les fabricants d'alcool clandestin ont été poursuivis et ont reçu des peines sévères. Leur nombre tend à diminuer de plus en plus. Mais la population des villes comme des campagnes doit coopérer avec les officiers de la Commission des Liqueurs pour faire disparaître complètement de notre province les empoisonneurs.

Refuser de boire un alcool qui ne porte pas l'étiquette de la Commission des Liqueurs et n'a pas été acheté dans un de ses magasins, c'est prendre une mesure de précaution pour sa propre vie et c'est montrer à ses concitoyens le danger qu'il y a de consommer un alcool clandestin.

**LE PUBLIC sait le soin avec lequel la Commission assure la distribution de ses produits d'une pureté absolue. Toutes les liqueurs sont soumises à l'analyse obligatoire, mêmes les marques les plus renommées, avant d'être envoyées aux magasins. Chaque bouteille authentique est enveloppée d'un papier à fils rouges et bleus.**

Les boissons clandestines fabriquées hors la loi sont souvent recouvertes d'une enveloppe ou portent une étiquette qui peuvent tromper le public et sous lesquelles se cache un poison. En faisant usage de ces liqueurs illicites, on s'expose à des poursuites criminelles et on risque de s'emprisonner

**RECONSTRUCTION DES EGLISES EN FRANCE**

A la dernière assemblée générale de l'Oeuvre de Secours aux églises dévastées en France qui s'est tenue à Paris à la fin de mai sous la présidence du cardinal Dubois, il a été fait rapport que l'association a déjà distribué aux églises dévastées les secours suivants: 20 millions de francs, 3,054 envois de sacristies complètes, 2,556 envois de vestiaires pour les prêtres, 202 envois de bicyclettes, qui permettent à de pauvres prêtres de desservir deux ou trois paroisses le dimanche, etc. Rappelons à ce propos que la guerre avait atteint 2,000 églises du Nord et de l'Est de la France, et que sur ce nombre 1,300 avaient été complètement détruites. Plus de 500 de ces dernières sont aujourd'hui rebâties. La foi n'est pas morte en France!

**GARE AUX FAUX PASSEPORTS!**

(Corresp. de Londres)  
On sait qu'après la fabrication de fausse monnaie l'activité productive du komintern de Moscou, est celle des faux passeports. Le bourgeois resterait suffoqué s'il pouvait connaître combien d'assassins, matériels ou moraux, circulent dans son pays grâce à un faux passeport, et y font les viveurs grâce à la fausse monnaie du komintern soviétique.

La police de Londres a opéré tout récemment une descente dans une nouvelle d'émigrés munis de passeports soviétiques et en a chassé un bon nombre. Mais les faux passeports atri-chiens etc., fabriqués pour le compte de Moscou, échappent presque tous à la répression.

Bien entendu, quand Moscou pour acheter quelque employé gouvernemental étranger et lui faire fabriquer des passeports authentiques et... faux, il ne laissera pas échapper l'aubaine. Récemment un consul de l'Est-Europe s'est suicidé après avoir été découvert comme fournisseur de ces passeports à des juifs émissaires de Moscou dont deux dits les deux "Roses"... rouges, l'un faisant le bon et surtout le mauvais temps à Alexandrie, et l'autre travaillant actuellement l'Angleterre.

**Auditorium**

Programme de semaine du 27 juillet

Lundi-Mardi: 27-28 juillet  
CONSTANCE TALMADGE & ANTONIO MORENO dans  
"LEARNING TO LOVE"

"Apprenant à aimer"  
— AUSSI —  
TOUTE LA SEMAINE  
VAUDEVILLE  
Le fameux Macaroni et sa Troupe.  
PRIX REGULIERS.

Mercredi-Jeudi 29-30 juillet  
POLA NEGRI dans  
"THE CHARMER"

"La charmeuse"  
— EN PLUS —  
Western & News.  
N'OUBLIEZ PAS NOTRE  
VAUDEVILLE  
Le fameux Macaroni et sa Troupe.  
Toute la semaine.

Vendredi-Samedi: 31 juillet & 1er août

"In Hollywood with Potash & Perlmutter"  
avec Alexander Carr, George Sidney, Vera Gordon et Betty Blythe, etc.  
Votre dernière chance de voir:  
LE FAMEUX MACARONI ET SA TROUPE.

**Feu Henri Levasseur**

Nous avions le regret d'annoncer la semaine dernière la triste noyade du plus jeune des fils de M. et Madame Georges Levasseur, d'Alma, et dont les funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Jeanne-d'Arc.

La victime de ce triste accident n'était âgé que de 15 ans et 7 mois.

Henri Levasseur était élève au collège des Frères de notre ville. Garçon de talent, intelligent, studieux, soumis, il était très estimé de ses professeurs, il était la joie de ses parents pour lesquels il avait la plus grande affection.

Son bon caractère, aimable et doux le faisait aimer de ses compagnons qui avaient pour lui la plus grande estime. On s'est rendu compte des nombreuses et fortes amitiés qu'il s'était créées quand on vit une multitude de jeunes gens de son âge venir passer avec lui les deux dernières nuits qui précéderent ses funérailles.

La mort n'a point pris au dépourvu cette âme formée aux principes des véritables chrétiens. Il était préparé au passage de l'éternité. Le matin de sa mort, il avait assisté à la messe et reçu la sainte communion.

Sa vie fut de courte durée, mais elle fut heureuse, exempte de chagrins. Il était aimé pour ses belles qualités, choyé comme l'est généralement le bébé de la famille.

Parents éprouvés, nous comprenons votre chagrin. Aussi les sympathies ne vous ont pas fait défaut dans cette cruelle épreuve. Mais consolez-vous en vous disant que les desseins de Dieu sont grands et impénétrables, que ce qu'il fait est toujours pour le mieux.

Votre enfant chéri est disparu, mais il sera toujours là dans votre souvenir. Les personnes qui nous sont chères peuvent partir; l'absence n'est qu'apparente car leur esprit demeure avec nous, veillant sur les êtres chers qu'elles ont quittés.

**Pèlerinage**

Un nombreux pèlerinage des citoyens de Grand'Mère est allé au Cap-de-la-Madeleine dimanche.

Ce pèlerinage était la clôture d'un triduum qui avait réuni en l'église paroissiale, jeudi, vendredi et samedi la plus grande partie de la population.

Près d'un millier de personnes ont pris part à cette manifestation de foi.

**En convalescence**

Madame J. A. Sauvageau, qui a été si gravement malade, récemment, est maintenant en bonne voie de guérison.

**Enfant ébouillanté**

Un terrible accident est arrivé la semaine dernière à St-Jean-Baptiste.

Un enfant de 3 ans, fils de M. et Madame Raoul Lord, a été ébouillanté à mort, alors qu'une bouilloire a été répandue sur lui.

Malgré les soins du médecin, l'enfant a succombé le lendemain au milieu d'indicibles souffrances.

Nous sympathisons grandement avec la famille dans ce malheur.

**Notes Locales**

**PERSONNEL**

M. Armand Paradis et M. et Madame L. A. Dallaire sont allés à Ste-Thècle dimanche.

M. l'abbé Garceau des Trois-Rivières était à Grand'Mère dimanche.

Le Rév.-Frère Charles, directeur du collège, est allé à la Pointe-du-Lac vendredi.

M. et Madame Ulric Courteau, accompagnés de M. Courteau, père et de Madame Courteau, sont de retour d'une promenade de deux semaines aux Etats-Unis.

M. et Madame Téléphore Du-maine viennent de nouveau résider dans notre ville. Bienvenue!

M. et Madame A. E. Guillemette et leurs enfants, ainsi que Madame C. H. Flamand sont allés passer quelques jours à Sherbrooke, Magog et St-Hyacinthe.

M. L. O. Baribeault est allé aux Trois-Rivières lundi.

M. le curé Lemire, de la paroisse Ste-Cécile, Trois-Rivières, était en ville lundi.

M. Eudore Plante et sa famille doivent quitter Shawinigan à la fin de la semaine pour aller demeurer à St-Joseph d'Alma, Comté du Lac St-Jean.

Nous souhaitons à notre concitoyen, tout le succès qu'il espère.

Le chef de police J. N. Longval et Mme Longval sont allés aux Trois-Rivières.

M. le notaire T. Brassard et M. le Dr D. Gauthier, de Montréal, tous deux directeurs de la Société des Artisans Canadiens-Français, de passage en notre ville.

Mme L. A. Leclerc, de retour d'une courte promenade aux Trois-Rivières.

Mlle Jeanne Drolet, de Montréal, en promenade pour une quinzaine chez ses parents, M. et Mme M. J. E. Drolet.

M. L. O. A. Vallière, est parti pour un voyage d'affaires de quelques jours à Portneuf et St-Alban.

M. L. P. Soulard, de Québec, est venu passer quelques jours en notre ville, M. Soulard est un ancien citoyen de Shawinigan Falls où il a laissé un excellent souvenir et ses nombreux amis ont été heureux de le revoir.

M. Donat Boulé, notre ancien concitoyen, et Madame Boulé, de Chicoutimi, sont passés en notre ville lundi, venant de Montréal. Il sont repartis le même jour pour Québec où ils ont pris le bateau pour retourner au Saguenay.

Madame Philippe Dontigny, est parti mardi pour une promenade à Montréal, chez son fils.

M. Louis Philippe Soulard, de Québec, était dans notre ville au commencement de la semaine.

Mlle Laurette Panneton, de Manchester, Mass., est en vacances pour un mois dans notre ville.

**Grand'Mère**

**PERSONNEL**

M. et Madame J. A. Bernier sont allés à Québec la semaine dernière.

Madame Lalonde et ses enfants sont allés à Ste-Geneviève de Jacques-Cartier la semaine dernière.

M. Amédée Roy, marchand, est allé aux Trois-Rivières lundi.

M. Armand Caron, de Manchester, N.H., est en promenade chez son frère, M. Geo. Caron.

M. Benoit Trépanier et Mlle Trépanier sont partis pour une promenade de quelques semaines aux Etats-Unis.

Mlle Antoinette Roberge est en vacance à Black Lake, chez ses parents.

M. Jos. Pitre, de Hull, P.Q., était de passage à Grand'Mère ces jours derniers.

M. William Vennes, de Barabte, Abitibi est en ville pour quelques jours.

M. et Madame David Laurin, le Montréal, étaient à Grand'Mère dimanche, en visite dans la famille Vennes.

**Pour l'Europe**

M. Hubert Biermans, directeur de la Belgo, et Madame Biermans, se sont embarqués jeudi à New-York, pour un voyage de deux mois en Europe.

**Vente de Déménagement**

Madame J. V. Maltais, modiste de chapeaux, autrefois au No. 128, Ave. de la Station, est maintenant démenagée au No. 154, Ave. de la Station.

A cette occasion, je ferai une vente de chapeaux à \$1.98 et \$2.98.

Venez voir nos vitrines.  
MME J. V. MALTAIS,  
154 Ave. de la Station,  
Shawinigan Falls.

**LOI DE FAILLITE**

Canada.  
Province de Québec,  
District des Trois-Rivières.

Dans l'affaire de:  
FERNANDO LANGLOIS,  
Grand'Mère, Qué.  
Cédant autorisé.

AVIS est présentement donné, que le soussigné, syndic autorisé au bien de la dite faillite, procédera à vendre à l'enchère publique, au plus haut et dernier enchérisseur, la balance des comptes recevables en l'affaire sus-dite, mercredi le 5 août 1925, à 2 heures de l'après-midi, au bureau de MM. Paquet & Lalonde, Edifice Banque Canadienne Nationale à Grand'Mère. Conditions: Argent comptant.

Pour informations, s'adresser à MM. Paquet & Lalonde à Grand'Mère.

Grand'Mère ce 22 juillet 1925.  
J. H. O. HEBERT,  
Syndic.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 11 août 1925, des soumissions pour la construction d'un hangar en bois pour le fret, sur le quai du gouvernement, au Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un hangar pour le fret, Cap-de-la-Madeleine, P. Q."  
On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00 payable à l'ordre du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,  
S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 20 juillet 1925.

**POELE ELECTRIQUE A VENDRE**

Un beau poêle électrique Moffat, 4 ronds, 1 fourneau, 1 réchaud, presque neuf et en parfaite condition.

Bon marché.  
S'adresser à  
JOS. BEAULIEU,  
250 Ste-Catherine,  
Grand'Mère.

**Perdu**

Une montre bracelet avec bracelet en or a été perdue sur la 5ième rue, dimanche au soir, le 19 juillet.

Prière à la personne qui l'aurait retrouvée de la retourner au No. 194, 4ième rue, Shawinigan Falls.

**Professeur de Piano**

Mlle Eugénie Michaud, professeur de pianos, donnera des leçons à partir du 1er septembre.

Mlle Michaud est diplômée du "Dominion College of Music".

S'adresser au No. 15, rue Tamarac, Shawinigan Falls. Tél. 297.

**Bonne Chambre à Louer**

Une bonne chambre à louer bien chauffée en hiver, à bonnes conditions. S'adresser au No. 27, 4e rue, Shawinigan Falls. 9 juin — 3 fs.

**Chambre à Louer**

Une bonne chambre pour homme seulement. A louer au No. 54a, 2e rue, Shawinigan Falls.



Qu'est-ce qu'il y a ?

Rien de dangereux ! C'est la grande Vente annuelle de

**ROY & NICOLE**

QUI COMMENCERA LE

Pour se continuer jusqu'au

**8 AOUT**

**27 Juillet**



**EAGLE CAFE**

Le meilleur établissement du genre dans notre ville.

Rien n'a été épargné pour en faire un endroit de première classe ou la meilleure société pourra être servie avec satisfaction.

**SERVICE PARFAIT**

UNE VISITE EST SOLLICITEE

**165e Rue, Shawinigan Falls.**

Achetez une carte tel que modèle ci-contre Valeur \$5.00 Pour \$4.50

05	25	25	25	25	25	25	20	20	20
05	BILLETS - \$5 for \$4.50 - TICKETS								
05	BON A TOUTE HEURE								
05	M. _____ No. _____								
05	EAGLE CAFE								
05	OPEN DAY AND NIGHT								
05	No. 13 5th - - - Shawinigan Falls								
05	NOT TRANSFERABLE								
05	10	10	10	10	10	10	10	10	15

**A VENDRE**

- 1 Fournaise à Eau Chaude — Safford No. 5-A
- 1 " " " " — McClary's Sunshine
- 1 " " " " — Daisy No. 4 1/2
- 2 " " " " — Clare Bros "Hecla" No. 125

Ces fournaises ont servi pendant quelques années dans les maisons de l'Avenue des Erables.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Pagé, au magasin

BELGO CANADIAN PAPER CO. Limited.